

### Edit'Eau

Après cette première année qui vient de faire suite aux différents renouvellements de nos instances associatives de la pêche, nous pouvons commencer à faire un premier bilan.

Malheureusement de nombreuses difficultés ont jalonné ces derniers mois, comme :

- La SÉCHERESSE avec un taux de mortalité important de poissons dans le département.
- Une RÉGULATION DU GRAND CORMORAN DIMINUÉE par les services de l'état suite aux actions menées par la Ligue de Protection des Oiseaux et tout ceci malgré l'augmentation exponentielle de leur effectif.
- La REMISE EN CAUSE DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE de nos cours d'eau par le vote de textes en faveur des propriétaires de moulins.
- Les ATTAQUES DE PLUS EN PLUS NOMBREUSES de notre loisir pêche par certains groupes dont dernièrement Europe Ecologie-Les Verts.

Il est donc important de poursuivre nos actions au sein de nos AAPPMA et de nos Fédérations sans relâche, mais également de communiquer auprès de nos élus et du grand public, du rôle de sentinelle de l'environnement des pêcheurs et de leur savoir-faire au service de la gestion et de la protection des milieux aquatiques. Chaque pêcheur peut et doit être un ambassadeur de sa passion.

Pour terminer sur une note positive, quelques nouvelles de la future Maison Départementale de la Pêche et de la Nature à St Just St Rambert. Les travaux ont bien avancé et devraient se terminer en début d'année prochaine. Nous allons être en possession d'un outil extraordinaire dans un cadre idyllique pour mettre en oeuvre communication et animation. Ces nouveaux locaux, siège de la nouvelle Fédération, vont pouvoir accueillir, sensibiliser et faire découvrir à de nombreux publics la faune, la flore des espaces aquatiques qui nous entourent dans notre département. Tout ceci va se faire au sein d'un espace muséographique, d'étangs d'initiations, de parcours extérieurs de visites et de jeux numériques.

Nous espérons vous y rencontrer très nombreux dès son ouverture.

Roland CABANE  
Président



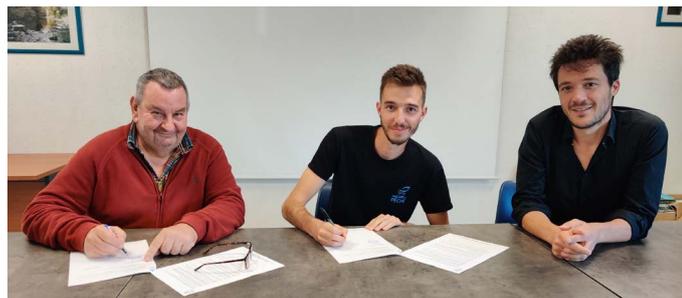
## La fédération de pêche vous informe

### Un nouveau salarié à la Fédération : Hugo Chouvelon

Hugo Chouvelon a signé le 1<sup>er</sup> octobre 2022 un CDD pour une durée de 6 mois afin de finaliser les deux documents cadre en cours de réécriture :

- Le Plan Départemental de Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles (PDPG);
- Le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDLPL).

Hugo avait déjà travaillé durant un contrat d'apprentissage



De gauche à droite : Roland CABANE, président, Hugo CHOUVELON et Vincent GARNIER, directeur. ©Sylver Biscarat, FDAAPPMA 42

## Un nouveau salarié à la Fédération : Hugo Chauvelon

sur ces deux documents et l'objectif est de les aboutir en lien étroit avec les partenaires. Rappelons que ces deux documents servent de « feuille de route » aux divers projets qui seront ensuite conduits durant les prochaines années sur le plan de la gestion et la protection des milieux aquatiques, mais aussi le développement de la pêche de loisir. La fin du travail est attendue pour le printemps 2023.

## Les premiers résultats d'ADN environnemental arrivent !

Cette année dans le cadre d'un programme de conservation des écrevisses à pattes blanches du département de la Loire, il a été réalisé les premiers prélèvements d'ADN environnemental afin de détecter l'espèce ou son pathogène le plus redouté : la peste de l'écrevisse (*Aphanomyces astaci*).

Au total, 15 sites ont été échantillonnés en 2022 sur le département de la Loire. Les prélèvements de terrain ont été faits par le service technique de la Fédération et les analyses par le laboratoire Spygen (73).

Les résultats viennent de tomber pour 10 d'entre eux, avec de bonnes surprises à la clé. En effet, une nouvelle population a pu être détectée sur le bassin versant de la Mare et une autre population reste présente sur un petit affluent de la Déome, malgré une forte suspicion de disparition. Le pathogène tant redouté n'a pas été repéré sur l'ensemble des échantillons.

Les 5 prochains échantillons ont été prélevés au cours du mois d'octobre et les résultats sont attendus pour le début d'année 2023.



© M. Scaramuzzi

## Stage ADO des vacances de la Toussaint : carna à Villerest !



© L. Tarby

C'est au cours des vacances de la Toussaint, le jeudi 3 et vendredi 4 novembre 2022, que 8 ados de 12 à 15 ans se sont retrouvés sur les berges du grand lac intérieur de Villerest. L'objectif de ce stage était de découvrir ou d'approfondir la technique du jour : la pêche des carnassiers aux leurres.

Le top départ était fixé à 8h30 et deux groupes vont se former dans la bonne humeur, 6 ados en float-tube et 2 en bateau. Tous les ados ont pu bénéficier, durant une demi-journée, des équipements électroniques et du confort de la pêche embarquée. Le niveau et les connaissances pêche du groupe étant très élevées, les premiers poissons ne se sont pas fait attendre. Le compteur affiche déjà 12 captures au moment de la pause déjeuner de jeudi, avec un sandre de 61.5cm et une perche de 36 cm pour les plus gros poissons.

# La fédération de pêche vous informe

## Stage Ado des vacances de la Toussaint : carna à Villerest ! (suite)

La météo changeante et le ciel plutôt gris ont permis aux ados de capturer des poissons tout au long de ce stage et personne ne rentrera « bredouille » des deux jours. BRAVO A TOUS et continuez à prendre beaucoup de plaisir au bord de l'eau !

Les poissons capturés : 23 sandres, 4 perches et 2 silures... et 1000 sourires !



## Travaux de diversification des habitats piscicoles sur le Mare en amont de Sury le Comtal

Ces travaux ont débuté le 24 octobre 2022 et doivent se terminer le 10 novembre. Il s'agit de création ou maintien d'abris piscicoles sur la rivière la Mare en 2eme catégorie dans le cadre du contrat territorial Mare Bonson porté par Loire Forez agglomération.

Dans cette rivière de plaine où la truite est toujours présente, les travaux, financés par la région AuRA et l'agence de l'eau Loire Bretagne, consistent en :

- La pose de rondins en épis pour diversifier les écoulements sur les faciès uniforme ;
- Le façonnage et la fixation d'embâcles à intérêt piscicole (abris de berges ou pleine eau) ;
- Le maintien de berges par création d'amas de branches fixées dans les encoches d'érosion (abris latéraux) ;
- L'enlèvement de gros chablis sans intérêt piscicole mais dont le bois est valorisé dans les épis.

### Travaux sur la rivière Mare



Rivière Mare avant travaux © FDAAPPMA 42



Rivière Mare pendant les travaux © FDAAPPMA 42

Les partenaires du projet :



Établissement public du ministère chargé du développement durable



